

« Au cours des dernières années, le contexte énergétique et climatique s'est profondément transformé, marqué à la fois par l'urgence climatique et par une demande énergétique en forte croissance. Malgré l'incertitude économique et les signaux parfois contradictoires, Énergir choisit de continuer d'avancer. Fidèle à notre vision à long terme, nous misons sur des solutions pragmatiques qui concilient décarbonation, abordabilité et résilience. Énergir poursuit la transformation de son modèle d'affaires pour atteindre ses ambitions climatiques et la raison est simple : nous sommes convaincus qu'agir maintenant demeure la voie à prendre. »

Éric Lachance

Président et chef de la direction d'Énergir

Notre vision stratégique de décarbonation aux horizons 2030-2050

Animée par sa vision de décarbonation, Énergir transforme son modèle d'affaires et agit pour réduire ses émissions de portées 1 et 2, ainsi que ses émissions de portée 3 issues de l'utilisation de l'énergie chez sa clientèle.

Opportunités de la transition énergétique pour Énergir :

- 1 Contribution à la **résilience** des systèmes énergétiques;
- 2 **Complémentarité** de l'énergie gazeuse dans la réponse aux besoins énergétiques de pointe et saisonniers;
- 3 **Décarbonation** progressive à coûts compétitifs;
- 4 **Diversification de ses activités.**

La vision de décarbonation d'Énergir repose sur quatre initiatives :

Objectifs	Initiatives
Réduire les volumes, ajouter de la valeur	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'accroissement des efforts en efficacité énergétique 2. La conversion des utilisateurs de gaz naturel vers une solution complémentaire combinant électricité et gaz naturel (notamment l'offre biénergie)
Décarboner les volumes restants	<ol style="list-style-type: none"> 3. Le gaz naturel de source renouvelable (GSR)
Diversifier et croître	<ol style="list-style-type: none"> 4. Le développement, par le biais de sociétés affiliées, de vecteurs de croissance à faible empreinte carbone

Faits saillants 2025 :

- L'initiative visant à ce que toute personne demandant un nouveau raccordement dans le secteur du bâtiment soit tenue d'acheter du GSR à 100 %, initialement autorisée par la Régie de l'énergie, a été invalidée par celle-ci à la suite d'une demande de révision en février 2025. Énergir a porté cette décision devant la Cour supérieure du Québec. La décision est attendue en 2026.
- **Avancement** des projets éoliens des Neiges.
- À l'horizon 2050, Énergir anticipe une réduction importante des volumes de gaz distribués, en cohérence avec les principaux scénarios climatiques. À court terme, le **cadre réglementaire et le contexte économique ne permettent pas d'entrevoir une diminution marquée** des volumes distribués.

Autres éléments à retenir :

- **Capacité à mobiliser des ressources financières démontrée** par les opérations de financement réalisées, la durée des termes de financement et la cote de crédit A d'Énergir.
- Mise en place d'une nouvelle structure de gouvernance climatique lors de l'exercice financier 2026.
- **Politiques de rémunération** intégrant des indicateurs de performance climatique basés sur la réduction des émissions de GES fossiles.

Indicateurs pour mesurer la progression vers l'atteinte de nos cibles



Indicateurs	Performance 2025	Progression par rapport à la cible	Cibles d'Énergir
-------------	------------------	------------------------------------	------------------

Émissions de portée 3 en aval (utilisation des produits par la clientèle)

1	Efficacité énergétique Depuis les débuts du Plan global en efficacité énergétique d'Énergir :	<ul style="list-style-type: none"> • 101 454 tonnes éq. CO₂ évitées au cours de l'exercice 2025. • 4 070 projets en efficacité énergétique chez les clients. • 49,2 M\$ versés en aides financières aux clients. • 52,8 Mm³ de gaz naturel non consommés. 	<ul style="list-style-type: none"> • 49 % de la cible est atteinte. • 0,49 M de tonnes éq. CO₂ évitées depuis l'exercice 2020. 	1 M tonnes éq. CO₂ évitées entre l'exercice 2020 et l'exercice 2030.
2	Complémentarité biénergie électricité - gaz naturel	<ul style="list-style-type: none"> • 11 114 tonnes éq. CO₂ évitées pour l'exercice 2025 par rapport à une utilisation exclusive du gaz naturel fossile soit 6 319 conversions de la clientèle depuis l'approbation de l'initiative par la Régie de l'énergie. 	<ul style="list-style-type: none"> • 3,7 % de la cible est atteinte. • 20 839 tonnes éq. CO₂ évitées sur une base annuelle. 	0,3 M de tonnes éq. CO₂ évitées entre l'exercice 2020 et l'exercice 2031.
3	GSR	<ul style="list-style-type: none"> • 2 % de GSR par rapport aux volumes totaux de gaz livrés pendant la période de référence, soit 124 Mm³ de GSR représentant l'évitement d'émissions de GES d'origine fossile de 0,24 M de tonnes éq.CO₂. 	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % d'atteinte de la cible de 2025. • Environ 75 % des volumes de la cible de 2030 ont été contractualisés. 	Vente de 10 % de GSR à la clientèle d'Énergir, (environ 578 Mm ³) d'ici la fin de l'exercice 2031. Soit l'évitement d'environ de 1 M de tonnes éq. CO ₂ d'origine fossile.
4	Secteur du bâtiment Réduction globale des émissions de GES dans le secteur du bâtiment attribuables à l'utilisation du gaz naturel chez la clientèle d'Énergir pour le chauffage de l'espace et de l'eau.	126 280 tonnes éq. CO₂ évitées pour l'exercice 2025 chez la clientèle dans le secteur du bâtiment correspondant à : <ul style="list-style-type: none"> • 29 019 tonnes éq. CO₂ découlant de mesures d'efficacité énergétique; • 11 114 tonnes éq. CO₂ liées à la biénergie; • 86 147 tonnes éq. CO₂ d'origine fossile liées au GSR. 	<ul style="list-style-type: none"> • 1,1 % de réduction des émissions de GES. 	30 % de réduction des émissions de GES chez la clientèle d'Énergir par rapport au niveau de l'exercice 2020 d'ici la fin de l'exercice 2031 ¹ .

Émissions de portées 1 et 2

5	Réduction des émissions directes des activités d'Énergir et des émissions indirectes dues à la consommation d'électricité	<ul style="list-style-type: none"> • 36,1 % de réduction des émissions de GES en 2024 par rapport au niveau de 1990. 	<ul style="list-style-type: none"> • 96 % de la cible est atteinte². 	37,5 % de réduction des émissions de GES d'ici l'année civile 2030 par rapport au niveau de l'année civile 1990.
---	--	--	---	---

Autre cible

6	Initiative pour la mesure, le suivi et la divulgation relative à l'approvisionnement gazier fossile³	<ul style="list-style-type: none"> • 85 % du gaz de réseau était certifié E0100^{MC}. 	<ul style="list-style-type: none"> • 85 % de la cible est atteinte. 	Achat de 100 % du gaz de réseau d'origine fossile par Énergir dans le cadre de cette initiative d'ici 2030.
---	--	---	---	--

¹ L'année de la cible, qui référait auparavant à l'année civile 2030, a été définie afin de correspondre à l'année tarifaire, ce qui correspond à l'exercice financier 2031.

² Le maintien de ce niveau de performance et l'atteinte de la cible de 37,5 % demandent des efforts soutenus compte tenu qu'une partie des émissions de portée 1 est liée aux bris par les tiers, une source d'émissions sur laquelle Énergir n'exerce pas de contrôle direct.

³ Cette cible porte sur le gaz de réseau qui totalise 42,1 % des volumes de gaz livrés par Énergir à sa clientèle. À terme, cette initiative devrait permettre de mieux connaître les émissions de GES associées à la production, en particulier le méthane. Cette information n'est cependant pas encore disponible.